



Association Nationale du Cheval de Race Auvergne
Siège social : Château de Montlosier / 63970 AYDAT

Changement de propriétaire / parrainage

Ancien propriétaire	
Nom, Prénom	
Adresse	
N° de Téléphone fixe	
N° de Portable	
Adresse Mail	

Nouveau propriétaire	
Nom, Prénom	
Adresse	
N° de Téléphone fixe	
N° de Portable	
Adresse Mail	

Equidé	
Nom du cheval	
Sexe	
Date de naissance	
N° SIRE	
N° PUCE	

Lors de l'achat d'un Cheval Auvergne par un nouveau propriétaire non encore adhérent à l'ANCRA au moment de l'achat, celui-ci bénéficie d'un parrainage avec adhésion gratuite pour l'année en cours à la date de l'achat.

Lors de la vente d'un cheval Auvergne, il est demandé aux vendeurs :

- d'informer l'acheteur quant aux modalités d'adhésion à l'Association => « Feuille d'adhésion » à envoyer au trésorier de l'ANCRA
- de communiquer à l'Association les coordonnées des nouveaux propriétaires => Feuille « Changement de propriétaire et parrainage » au trésorier de l'ANCRA

Fait à :

Le

Signature du vendeur :

Signature de l'acheteur :